

INSTALLATION - REPRISE



Devenir AGRICULTEUR

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
soutiennent l'installation et la reprise



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

entreprises.nouvelle-aquitaine.fr

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe

agissent et vous soutiennent

à chaque étape de votre projet !



1

SE RENSEIGNER ET CLARIFIER SON PROJET

- **Le Point Accueil Installation Transmission (PAIT)** : des conseillers vous informent et vous orientent près de chez vous
- **Les Ateliers collectifs** : des rencontres avec d'autres porteurs de projet et qui explorent les différentes facettes d'un projet d'installation agricole

2

SE FORMER ET SE TESTER



- **Des formations qualifiantes** : des offres adaptées et proposées par un conseiller spécialisé qui évalue votre besoin en compétences
- **Les Espaces-test** : une phase de test du métier d'exploitant agricole en conditions réelles avec un accompagnement technique

3

ACCÉDER AU FONCIER

- **Le Répertoire Départ Installation (RDI)** : des offres d'exploitations à vendre ou recherchant un associé
- **La SAFER** : des solutions de portage pour acquérir progressivement le foncier, un stock de propriétés à transmettre en attente d'un projet d'installation pertinent
- **Terre de Liens et Lurzaindia** : des solutions de portage de foncier mis à disposition par bail locatif

4

CONSTRUIRE UN PROJET ROBUSTE



- **Le diagnostic** : un état des lieux balayant toutes les dimensions de votre projet d'installation, réalisé avec un conseiller
- **L'étude économique prévisionnelle** : une évaluation de la viabilité et la rentabilité de votre future exploitation effectuée par une structure sélectionnée

5

FINANCER ET CONSOLIDER SON DÉMARRAGE D'ACTIVITÉ

- **Les subventions et prêts** à l'installation avec la DNJA (Dotation Nouveaux et Jeunes Agriculteurs) et le Prêt d'Honneur
- **Les aides à l'investissement** dans le cadre du Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles (PCEA)
- **Le suivi technico-économique** : accompagnement dans les 1^{res} années de votre installation

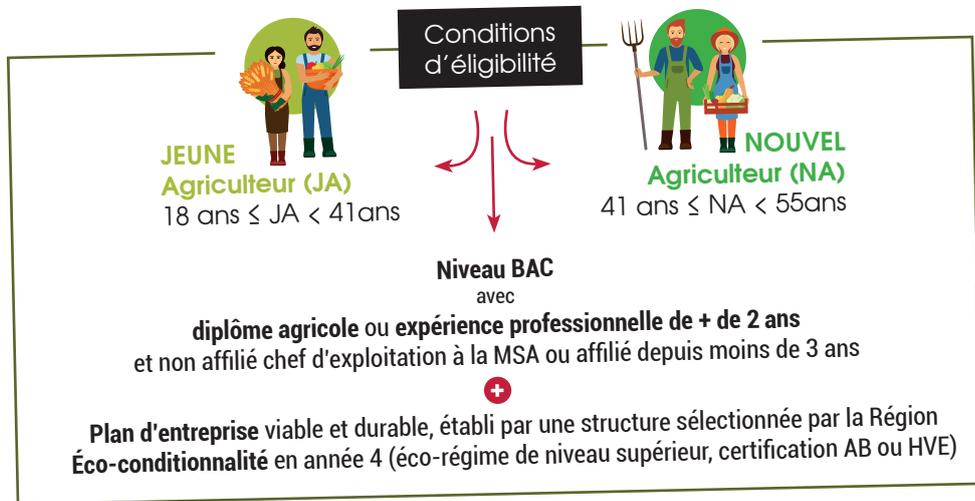


En 1 clic
retrouvez
les dispositifs
de soutien et
les contacts

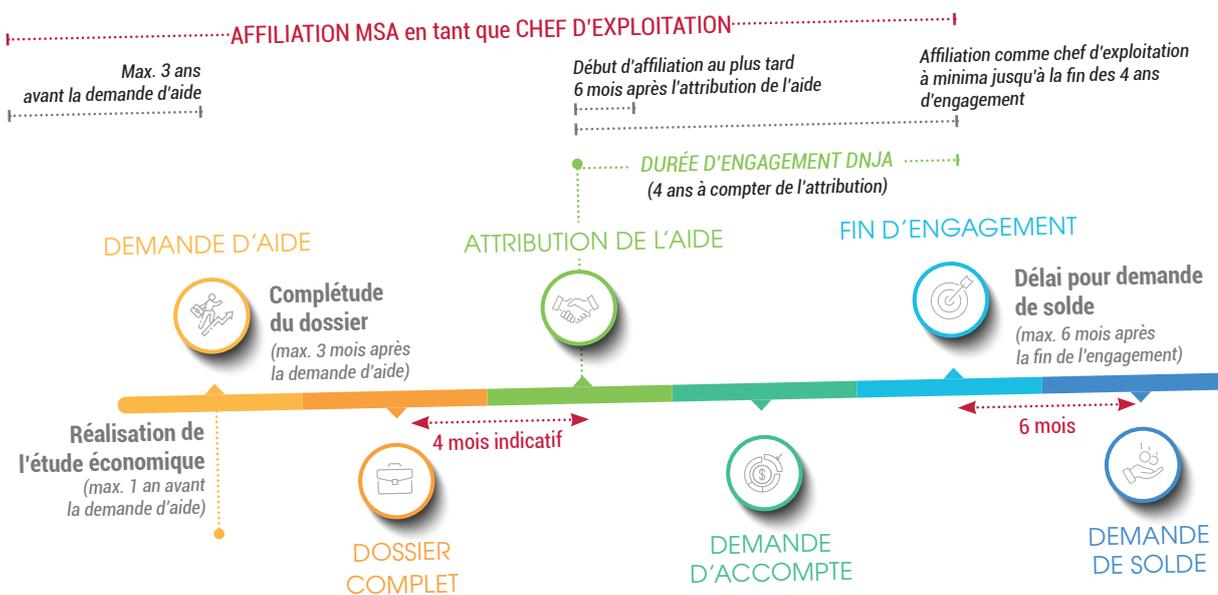
entreprises-nouvelle-aquitaine.fr

ZOOM
sur la >

Dotation Nouveaux et Jeunes Agriculteurs



Chronologie de la demande d'aide



En 1 clic, retrouvez le détail de la subvention

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe

les soutiennent

Les aides à l'installation ou à la reprise d'exploitations agricoles interviennent à différents niveaux. Quelques exemples :



- > Comme dans cette ferme laitière de la Creuse (23), reprise par deux jeunes, suite au départ à la retraite de l'ancien exploitant. Leur installation, rendue possible grâce à la **DNJA** (37 000€ pour ce projet), leur permet notamment d'élever des vaches avec le maximum de pâturage complété par des céréales produites sur la ferme.



- > Ou encore comme pour Justin et Loreto qui ont pu s'installer en maraîchage, en Charente-Maritime (17), après avoir testé leur modèle sur un **espace-test** :

« Ce qui nous a fait nous tourner vers le test d'activité agricole, c'est d'une part l'opportunité de monter en compétences sur le métier en lui-même, avec la mise à disposition d'un lieu déjà équipé, et d'autre part l'accompagnement à la gestion/planification de l'activité et à l'intégration sur le territoire.

On a tout de suite été mis en contact avec les différents acteurs du territoire et de la filière, et ça, c'est un gros plus ! »



- > Enfin, comme pour cette éleveuse de brebis en Dordogne (24) qui a pu réaliser une acquisition progressive du foncier (**portage de foncier SAFER**, financé par la Région) et ainsi effectuer sa reconversion professionnelle en toute sérénité.

Lancez vous !

Pour tout renseignement sur les dispositifs de soutien à l'installation, contactez la Région Nouvelle-Aquitaine :

> Conseillers Relation aux Usagers : **05 49 38 49 38**

contact@nouvelle-aquitaine.fr



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

entreprises.nouvelle-aquitaine.fr